



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Il y a des signes
qui ne trompent pas.



Signes officiels de confiance



L'APPELLATION D'ORIGINE PROTÉGÉE (AOP) désigne un produit agricole ou agro-alimentaire, dont toutes les étapes de production sont réalisées dans une même aire géographique et selon un savoir-faire reconnu, qui donnent ses caractéristiques au produit.



L'INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE (IGP) identifie un produit agricole ou agro-alimentaire dont la qualité, la réputation ou d'autres caractéristiques sont liées à son territoire géographique. Au moins une des étapes de fabrication a lieu dans ce territoire.



LA SPÉCIALITÉ TRADITIONNELLE GARANTIE (STG) correspond à un produit dont les qualités spécifiques sont liées à une composition, des méthodes de fabrication ou de transformation fondées sur une tradition, et non pas à une origine géographique.



LE LABEL ROUGE (LR) est un signe national de qualité qui désigne des produits agricoles, agro-alimentaires ou des produits agricoles non alimentaires qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur comparé à des produits dits « standards ».



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (AB) est un mode de production qui allie des pratiques respectueuses de l'environnement, le respect de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et l'assurance d'un niveau élevé de bien-être animal.